

**AFFICHAGE
AVIS D'OFFRE D'EMPLOI**

**JOURNALIER (LOISIRS)
Poste temporaire**

Vous aimez le travail manuel, le travail d'équipe et contribuer concrètement à la qualité de vie de votre communauté? Joignez la municipalité de Sainte-Croix et contribuez concrètement à la qualité de vie des citoyens.

Dans le cadre d'une entente intermunicipale, vous participerez à divers travaux d'entretien et au soutien des activités de loisirs pour les municipalités de Laurier-Station, Sainte-Croix et Issoudun. Ce poste diversifié vous permettra de travailler dans un environnement dynamique, humain et profondément ancré dans sa communauté

DESCRIPTION DE TÂCHES :

- En collaboration avec l'équipe en place, assure la préparation, l'entretien et l'aménagement des terrains sportifs municipaux (soccer, baseball, volleyball, etc.) ainsi que des autres infrastructures récréatives.
- Effectue les travaux d'entretien, de réparation et de maintenance des équipements mis à la disposition du Service des loisirs.
- Réalise divers travaux d'entretien général des bâtiments municipaux et des installations récréatives.
- Effectue les tâches d'entretien ménager dans les bâtiments municipaux.
- Opère de façon sécuritaire les outils et équipements nécessaires à l'exécution de ses tâches.
- Signale toute anomalie, défectuosité ou situation pouvant compromettre la sécurité des usagers ou des installations.
- Effectue des tâches diversifiées reliées aux activités/événements du Service des loisirs.
- Accomplis toutes autres tâches reliées à sa fonction sur demande du son supérieur immédiat.

EXIGENCES :

- Autonomie, honnêteté, discrétion.
- Habiletés manuelles.
- Bonne connaissance des systèmes de mesures métriques et impériaux.
- Détenir un diplôme d'étude secondaire (secondaire 5) ou toute expérience pertinente jugée équivalente.
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide.
- Intervenir sur plusieurs sites selon les besoins opérationnels.
- Avoir un sens de la planification et de l'organisation efficace du travail.

ATOUTS :

- Posséder la formation en secourisme en milieu de travail.

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS :

- Accès gratuit au Centre de conditionnement physique La Forge
- Remboursement de 250 \$ pour les bottes de sécurité (après 350h)
- Vêtements corporatifs fournis.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Supérieur immédiat :	Directeur-adjoint du Service des loisirs
Horaire de travail :	Temps complet, 40 heures/semaine
Salaire :	Salaire concurrentiel selon la convention collective (jusqu'à 29.71\$/h)
Début de l'emploi :	Immédiatement
Fin de l'emploi :	1 ^{er} juillet 2027 *contrat renouvelable selon les besoins de l'employeur

Transmettre votre curriculum vitae à l'attention de madame Catherine Patoine, directrice-adjointe du Service des loisirs :
Municipalité de Sainte-Croix
6310, rue Principale
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0
adjointeloisirs@saintecroix.ca